



Seyn'Info

Courrier Mensuel d'Information - N°6/2019 - Juin- Juillet 2019

Les fréquences de la TNT changent le 25 juin.

Qui est concerné ?

Les téléspectateurs recevant la télévision par antenne râteau. (Individuelle, en maison, ou collective, en immeuble)

Que faut-il faire ?

Avant le 25 juin 2019

Pour le téléspectateur qui réside **en habitat collectif** et reçoit la télévision par une antenne râteau collective : il doit s'assurer, en amont des changements de fréquences de la TNT qui auront lieu le 25 juin, que son syndic ou gestionnaire d'immeuble a bien fait **intervenir un professionnel** pour réaliser des travaux sur l'antenne collective. Si tel n'était pas le cas, les résidents de l'immeuble risqueraient de perdre des chaînes après le 25 juin 2019.

Le 25 juin 2019

Pour le téléspectateur recevant la télévision par une antenne râteau, qu'il habite en immeuble ou en maison individuelle, il faudra **effectuer une recherche et mémorisation des chaînes**, s'il constate une perte de certaines chaînes de la TNT.

Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences. Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau.

Après le 25 juin 2019

Si des problèmes de réception persistent :

- Consultez le site internet dédié : recevoirlatnt.fr
- Contactez un antenniste : il pourra trouver l'origine des perturbations et s'il est nécessaire d'intervenir sur votre antenne, vous permettre d'initier une demande d'aide à la réception.
- Appelez le centre d'appel de l'ANFR au 0970 818 818 (appel non surtaxé)



Enquête Publique

Une enquête publique est en cours pour la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de SEYNE-LES-ALPES.

Le projet consiste pour l'essentiel :

- Correction d'erreurs matérielles (règlement et documents)
- Modification et création de nouveaux emplacements réservés
- Intégrer le SRCE (schéma régional de cohérence écologique)
- Création d'une zone appropriée au centre de vacances de la Gréryère (gentianes)
- Création d'une unité touristique nouvelle à la grande montagne (cabane du mulet et lieu-dit la Résinière)
- Permettre le développement de la Maison du mulet (règlement).

Toutes les informations concernant l'enquête publique sont en ligne à l'adresse suivante : www.seynelesalpes.fr/enquete-publique

La Maison du Mulet

La maison du Mulet rouvre ses portes au mois de **juin** les **jeudis et dimanche de 14h à 18h**.

Au mois de **juillet** et d'**août**, la Maison du Mulet est ouverte les **mardis, jeudis et dimanches** de 14h à 18h.

Les **jeudis**, des journées d'animation sont organisées et des promenades en calèches sont proposées. Ouverture de 10h à 18h.

A l'exposition permanente, s'ajoute une magnifique expo photos sur la Faune des Alpes du Sud, une mini-ferme et une aire de jeux.



Le Grand Puy

Le télésiège du Grand Puy est ouvert aux piétons et aux VTTistes tous les week-ends de Juin et de Septembre.

En Juillet et en Août, du samedi au lundi ! + 15 et 16 Août.



Initiation à l'apiculture

S'initier à l'apiculture (sans frais) dans un petit groupe d'amateurs avec un spécialiste compétent?

Grand terrain bien placé à Seyne-les-Alpes disponible pour y installer ses propres ruches.

Contact : +41 78 305 1166 - michael@biontino.com



Accueil de Loisirs Sans Hébergement

L'accueil de loisirs s'occupe de vos enfants de 6 à 12 ans tout l'été du lundi au vendredi !!



Piscine, Rando, Escalade, Cabane, Visite, Bivouac, Cuisine...

Programme et dossier d'inscription disponibles sur seynelesalpes.fr

Renseignements et inscriptions :

06 69 65 90 70 ou acm@seynelesalpes.fr

Informations diverses

Jeudi 18 juillet : Ramassages des encombrants, inscription auprès de la déchetterie au 04.92.35.32.79

Horaires d'été de la déchetterie : le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à midi et de 13h30 à 16h30. Fermé le dimanche.

La piscine est ouverte **les mercredis et samedis de 14h à 18h. Tous les après-midi pendant les vacances scolaires. (dimanche à confirmer- consultez le site de la mairie)**. Pour les cours, voir directement avec le maître nageur 06 52 83 89 12.



Agenda des mois de juin et juillet

Samedi 22 et dimanche 23 juin : Festival des Curieuses Démocraties. Manifestation organisée par le collectif de *Seyne-les-Alpes Démocratie chez nous*. Ateliers, débats et tables rondes autour du thème « Comment imagier ensemble nos communes de demain? » - concert en soirée. **Maison des Jeunes à partir de samedi 9h.**

Samedi 22 et dimanche 23 juin : Bol d'Or – Jeu provençal – 9^{ème} édition.

Jeudi 4 juillet : Concert de musique classique à 20h30 au Bastion.

Vendredi 5 juillet et Tous les vendredis de l'été : « les vendredis du Boulodrome » : concours de pétanque, concert, buvette et grillades à partir de **18h30.**

Vendredi 5 juillet : Veillée du Bastion à 20h30 – images d'Espagne.

Jeudi 11 juillet : Faites du Pain, promenade en calèche à la **Maison du Mulet de 10h à 18h.**

Dimanche 14 juillet : Fête Nationale – Vide Grenier – Fête Foraine – Défilé – Bal - Feu d'Artifices.

Jeudi 18 juillet : journée de démonstration « travail du mulet », promenades en calèche à la Maison du Mulet de **10h à 18h.**

Samedi 20 Juillet : Sprint vertical de Grand Puy organisé par Team Provence Endurance. Nouvelle épreuve sous un format inédit !
Toutes les infos : challengeverticaldelablancher.com

Mardi 23 Juillet : Concert Jazz vocal avec Florence Tu Hong 4tet (12^{ème} Festival des jeunes musiciens).

Mercredi 24 Juillet : Lectures des textes de Jean Proal.

Jeudi 25 Juillet : Journée Forge et Maréchalerie, promenade en calèche à la **Maison du Mulet de 10h à 18h.**

Jeudi 25 Juillet : Concert de Julie Jourdan à **20h30 – Place d'Armes.**

Samedi 27 Juillet : Seyne sous les étoiles – à partir de 14h jusqu'à la nuit. Observation du Soleil puis des étoiles, conférence. Infos au 06 21 04 54 44.

Samedi 27 et Dimanche 28 Juillet : Fête de Saint-Pons.

Mardi 30 Juillet : Concert Chansons et Musiques provençales avec Plantevin (12^{ème} Festival des jeunes musiciens).

Jeudi 1^{er} Aout : Journée Vannerie, promenade en calèche à la **Maison du Mulet, De 10h à 18h.**

Pour toute info complémentaire, contactez l'office du tourisme au 04 92 35 11 00

Accueil du public

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h / **Mercredi**: 9h à 12h

Demande de passeport et de CNI sur rendez-vous : mardis de 9h à 11h

Tél. : 04.92.35.00.42 / Fax. : 04.92.35.18.98

Mail : mairie@seynelesalpes.fr

Site : www.seynelesalpes.fr

Directeur de la publication : F. HERMITTE

A élaboré ce numéro : Marion BONNÉ

Pour vous inscrire ou vous désinscrire à

Seyn'info : Envoyez un courriel à accueil@seynelesalpes.fr

